

INSTALLATEUR : LAISSEZ CE MANUEL AVEC L'APPAREIL.
PROPRIÉTAIRE : CONSERVEZ CE MANUEL POUR CONSULTATION ULTÉRIEURE.



INSTRUCTIONS D'INSTALLATION ET D'OPÉRATION

HOMOLOGUÉ SELON LES NORMES NATIONALES CANADIENNES ET AMÉRICAINES, CR97-003, CAN1-2.21-M85, IAS U.S. 4-96.

PATIOFLAME FOYERS EXTÉRIEURS AU GAZ

GPFN
GAZ NATUREL

GFPF
PROPANE

CERTIFIÉ POUR LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS SELON LES MÉTHODES ANSI/CSA.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

! AVERTISSEMENT

Si ces instructions ne sont pas suivies à la lettre, un incendie ou une explosion pourraient s'ensuivre, causant des dommages matériels, des blessures corporelles ou des pertes de vie.

- N'entreposez pas et n'utilisez pas d'essence ou autres liquides et vapeurs inflammables à proximité de cet appareil ou tout autre appareil.
- QUE FAIRE SI VOUS DÉTECTEZ UNE ODEUR DE GAZ :
 - N'allumez aucun appareil.
 - Ne touchez à aucun interrupteur électrique; n'utilisez aucun téléphone dans votre immeuble.
 - Appelez immédiatement votre fournisseur de gaz d'un téléphone voisin. Suivez ses instructions.
 - Si vous ne pouvez pas rejoindre votre fournisseur de gaz, appelez le service des incendies.
- L'installation et l'entretien doivent être faits par un installateur qualifié, une agence d'entretien ou le fournisseur.



APPOSEZ L'ÉTIQUETTE DU NUMÉRO DE SÉRIE DU CARTON



N° de série XXXXXX000000
N° DE MODÈLE

Wolf Steel Ltd., 24 Napoleon Rd., Barrie, ON, L4M 4Y8 Canada /
103 Miller Drive, Crittenden, Kentucky, USA, 41030

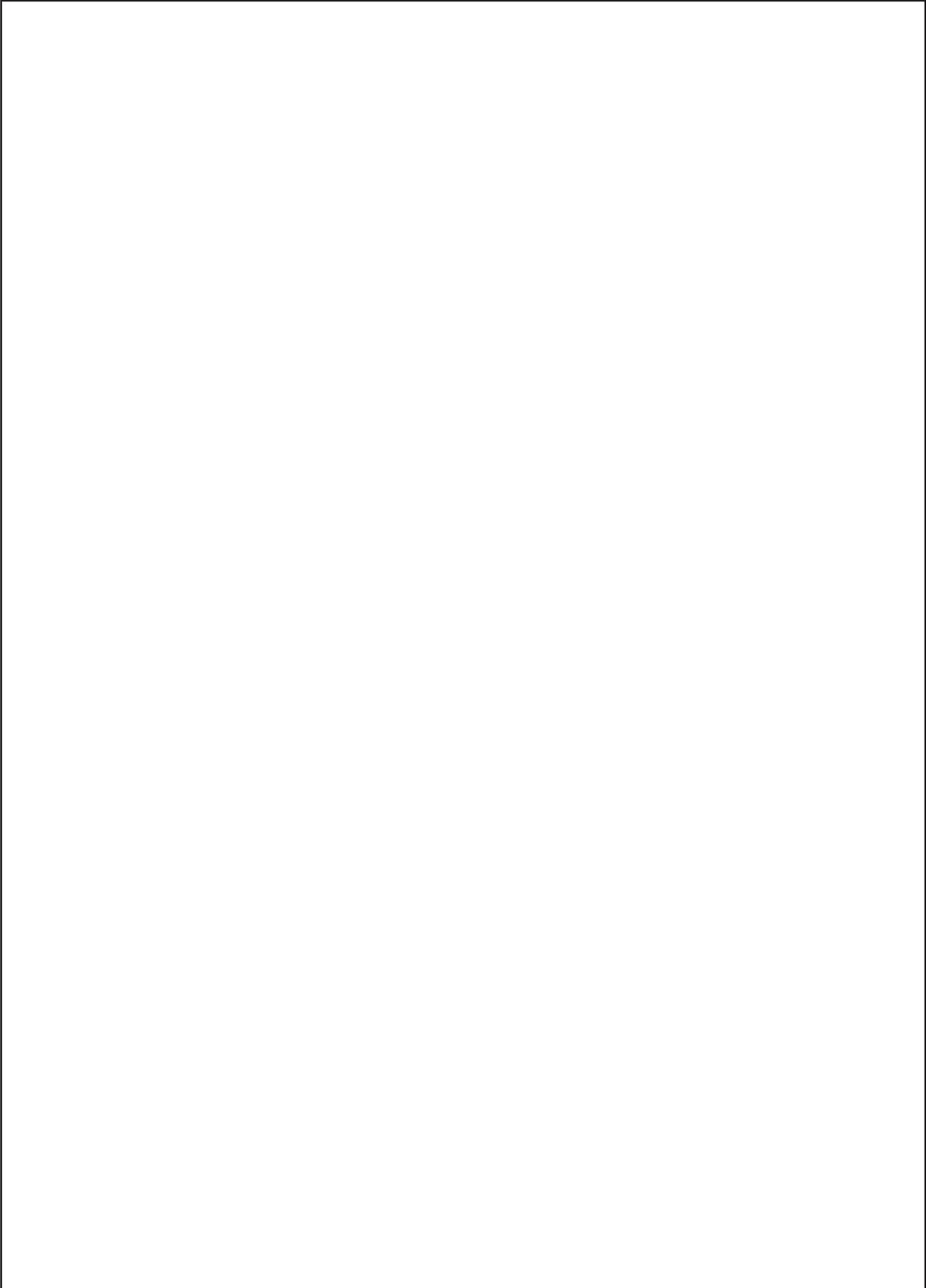
Téléphone 705-721-1212 • Télécopieur 705-722-6031 • www.napoleonfoyers.com • ask@napoleon.on.ca

TABLE DES MATIÈRES

| | | |
|------------|--|-----------|
| 1.0 | INTRODUCTION | 3 |
| 1.1 | GARANTIE | 4 |
| 1.2 | INFORMATION GÉNÉRALE | 5 |
| 2.0 | SPÉCIFICATIONS | 6 |
| 2.1 | DIMENSIONS | 6 |
| 3.0 | INSTALLATION | 7 |
| 3.1 | GAZ NATUREL | 7 |
| 3.2 | PROPANE | 7 |
| 3.3 | ENCLOS POUR LES SYSTÈMES D'ALIMENTATION AU PROPANE | 8 |
| 3.4 | PATTE DE FIXATION DU RÉSERVOIR | 8 |
| 4.0 | FINITIONS | 9 |
| 4.1 | DISPOSITION DES BÛCHES/GRANULES | 9 |
| 4.2 | INSTALLATION DES ROCHES MKR | 10 |
| 4.3 | INSTALLATION DES BRAISES VITRIFIÉES | 10 |
| 5.0 | FONCTIONNEMENT | 11 |
| 6.0 | ENTRETIEN | 12 |
| 6.1 | INSTALLATION À HAUTE ALTITUDE | 12 |
| 6.2 | NETTOYAGE DE L'ACIER INOXYDABLE | 13 |
| 7.0 | RECHANGES | 14 |
| 8.0 | HISTORIQUE D'ENTRETIEN | 16 |
| 9.0 | NOTES | 17 |

NOTE : Les modifications, autres qu'éditoriales, sont indiquées par une ligne verticale dans la marge.

1.0 INTRODUCTION



1.1 GARANTIE

Les appareils au gaz NAPOLÉON® sont fabriqués conformément aux normes strictes du certificat d'assurance de qualité mondialement reconnu ISO 9001 : 2008.

Les produits NAPOLÉON® sont conçus avec des composants et des matériaux de qualité supérieure, assemblés par des artisans qualifiés qui sont fiers de leur travail. Le brûleur et le montage de la soupape subissent un test de détection de fuites et d'allumage à une station de test de qualité. Une fois assemblé, chaque appareil est soigneusement inspecté par un technicien qualifié avant d'être emballé pour garantir que vous, le client, recevez le produit de qualité dont vous vous attendez de NAPOLÉON®.

GARANTIE LIMITÉE DE 5 ANS DES APPAREILS AU GAZ NAPOLÉON®

Tous les composants en acier inoxydable de votre nouvel appareil au gaz Napoléon® sont garantis contre les défauts pour une période de cinq ans.

Toutes les pièces telles que les soupapes de gaz, les bûches et les joints d'étanchéité sont couverts et Napoléon® fournira gratuitement les pièces de rechange durant la première année de la garantie limitée.

Les coûts de main-d'oeuvre relatifs aux réparations garanties sont couverts gratuitement durant la première année. Cependant, les travaux de réparation nécessitent l'approbation préalable d'un représentant autorisé de la compagnie. Les coûts de main-d'oeuvre à la charge de NAPOLÉON® sont basés sur un programme de tarifs prédéterminé et tout travail de réparation doit être accompli par l'entremise d'un représentant autorisé NAPOLÉON®.

CONDITIONS ET LIMITATIONS

NAPOLÉON® garantit ses produits contre les défauts de fabrication à l'acheteur d'origine seulement. L'enregistrement de la garantie n'est pas nécessaire. Fournissez simplement une preuve d'achat ainsi que le modèle et le numéro de série afin d'effectuer une réclamation de garantie. NAPOLÉON® se réserve le droit de demander à son représentant d'inspecter tous produits ou pièces avant d'honorer toute réclamation. L'achat doit avoir été fait par l'entremise d'un détaillant NAPOLÉON® autorisé et sous réserve des conditions et limitations suivantes :

Cette garantie limitée s'applique seulement lorsque l'appareil demeure à l'endroit d'installation d'origine et seulement si l'appareil est installé au Canada ou aux États-Unis.

Cette garantie du fabricant n'est pas transférable et ne peut être étendue par aucun de nos représentants quelle qu'en soit la raison.

L'installation doit être faite conformément aux instructions d'installation incluses avec le produit et à tous les codes d'incendie et du bâtiment locaux et nationaux.

Cette garantie limitée ne couvre pas les dommages causés par un mauvais usage, un manque d'entretien, un accident, des altérations, des abus ou de la négligence, et l'installation de pièces d'autres fabricants annulera cette garantie.

Cette garantie limitée ne couvre pas non plus les égratignures, les bossellements, la corrosion ou la décoloration causée par une chaleur excessive, des produits d'entretien chimiques et abrasifs, le bris par manipulation des bûches et des braises.

Au cours de la première année seulement, cette garantie s'étend à la réparation ou au remplacement des pièces garanties dont les matériaux ou la fabrication sont défectueux sous condition que le produit ait été utilisé conformément aux instructions de fonctionnement et dans des conditions normales.

Après la première année, concernant cette Garantie Limitée, NAPOLÉON® peut, à sa discrétion, se décharger entièrement de toutes obligations concernant cette garantie en remboursant à l'acheteur d'origine le prix de gros de toute pièce garantie mais défectueuse.

Après la première année, NAPOLÉON® ne sera pas responsable de l'installation, de la main-d'oeuvre ou autres coûts ou dépenses relatives à la réinstallation d'une pièce garantie, et de telles dépenses ne sont pas couvertes par cette garantie.

Nonobstant toutes les dispositions contenues dans cette Garantie Limitée, la responsabilité de NAPOLÉON® sous cette garantie est définie comme ci-dessus et elle ne s'étendra à aucun dommage accidentel, consécutif ou indirect.

Cette garantie définit l'obligation et la responsabilité de NAPOLÉON® concernant l'appareil au gaz NAPOLÉON® et toutes autres garanties exprimées ou implicites concernant ce produit, ses composants ou accessoires sont exclus.

Cette garantie limitée ne couvre pas les dommages causés par l'utilisation de composants qui ne sont pas fournis avec l'appareil, ou l'utilisation d'un combustible autre que celui spécifié.

Tous dommages causés à l'appareil par les intempéries, de longues périodes d'humidité, la condensation, les produits chimiques ou produits d'entretien nuisibles ne seront pas la responsabilité de NAPOLÉON®.

La facture ou sa copie sera requise ainsi qu'un numéro de série et un numéro de modèle lors d'une réclamation auprès de votre représentant autorisé. La carte d'enregistrement de garantie doit être retournée dans les quatorze jours pour enregistrer la garantie.

NAPOLÉON® se réserve le droit de demander à son représentant d'inspecter tout produit ou pièce avant d'honorer toute réclamation.

TOUTES LES SPÉCIFICATIONS ET LES CONCEPTIONS SONT SUJETTES À MODIFICATIONS SANS PRÉAVIS EN RAISON DES AMÉLIORATIONS CONSTANTES APPORTÉES AUX PRODUITS. NAPOLÉON® EST UNE MARQUE DE COMMERCE DÉPOSÉE DE WOLF STEEL LTÉE. BREVETS U.S. 5.303.693.801 - CAN. 2.073.411 , 2.082.915. © WOLF STEEL LTÉE.

1.2 INFORMATION GÉNÉRALE

Cet appareil devrait être installé et entretenu par un installateur qualifié en se conformant aux codes locaux. Les pratiques d'installation peuvent varier d'une région à l'autre. Il est donc important de connaître les normes spécifiques qui s'appliquent à votre région. Par exemple dans l'État du Massachusetts :

- La soupape d'arrêt doit être un robinet à gaz avec une poignée en T.
- Le raccord flexible ne doit pas mesurer plus que 36 pouces.
- L'appareil n'est pas approuvé pour installation dans une chambre à coucher ou une salle de bain à moins d'être un appareil avec une chambre de combustion scellée à évacuation directe.
- Tout appareil de chauffage non ventilé doit être installé conformément aux exigences des normes 527 CMR 30.00 et 248 CMR 3.00 à 7.00.
- Les vendeurs d'appareils de chauffage non ventilés au gaz naturel ou au propane devront fournir à chaque consommateur une copie de la norme 527 CMR 30.00, suite à la vente de l'appareil, disponible à http://www.napoleonfireplaces.com/Webshare/installation_manuals/mass_requirements.pdf
- Un détecteur de monoxyde de carbone est requis dans toutes les pièces contenant des appareils alimentés au gaz.

L'installation doit se conformer aux codes locaux. En l'absence de codes locaux, l'installation doit être conforme au National Fuel Gas Code, ANSI Z223.1/NFPA 54 aux États-Unis ou au Code d'installation du gaz naturel et du propane CSA B149.1 au Canada.

La soupape de l'appareil doit être débranchée de la ligne d'alimentation en gaz pendant les essais de pression de ce système lorsque les pressions d'essai excèdent 1/2 lb/po² (3,5 kPa).

L'appareil doit être séparé de la ligne d'alimentation en gaz en fermant la soupape de sectionnement manuelle pendant tout essai de pression du système d'alimentation en gaz lorsque la pression est de 1/2 lb/po² (3,5 kPa), ou moins.

Les dégagements aux matériaux combustibles ci-dessous doivent être maintenus :

| | |
|---------------------|-----------------------|
| Dessous | - * 0 pouce |
| Côtés (tout autour) | - 24 pouces (610 mm) |
| Dessus | - 72 pouces (1,830 m) |

Gardez l'endroit autour de l'appareil libre de matériaux combustibles, d'essence ou autres liquides et vapeurs inflammables en tout temps.

N'installez pas l'appareil dans un endroit où il peut se faire mouiller de façon excessive.

N'utilisez pas cet appareil si une partie quelconque a été submergée. Contactez immédiatement un technicien qualifié pour l'inspecter et pour remplacer toute pièce du système de contrôle et du contrôle du gaz qui aurait été submergée.

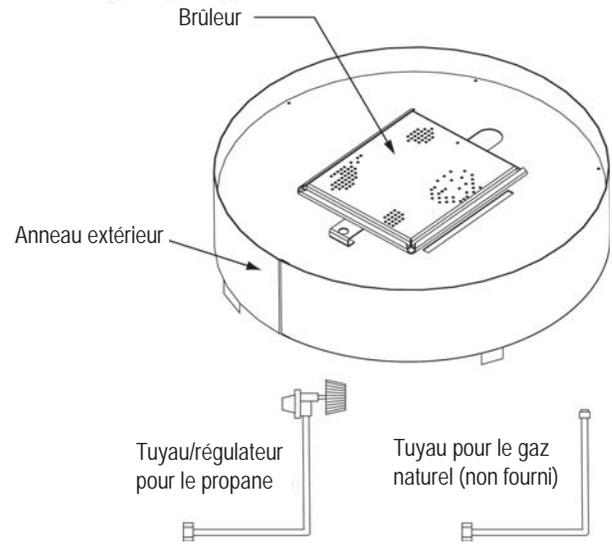
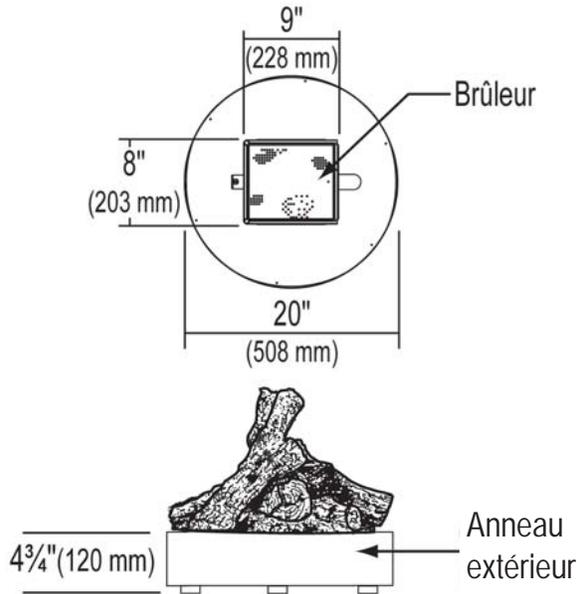
* Voir la section « SPÉCIFICATIONS ».



6

2.0 SPÉCIFICATIONS

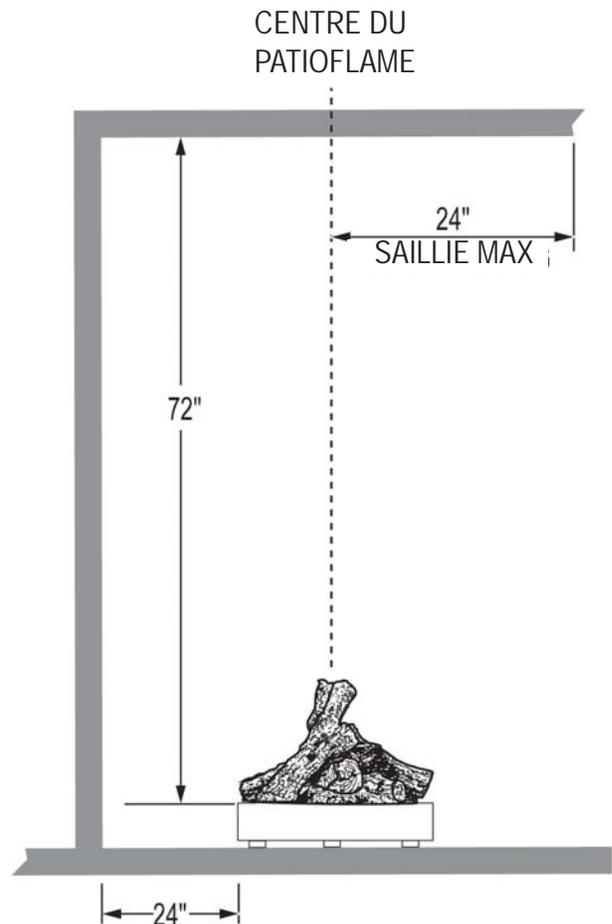
2.1 DIMENSIONS



| DÉBIT | | |
|--------|-------------|------------------|
| MODÈLE | COMBUSTIBLE | DÉBIT MAX. Btu/h |
| GPFN | Gaz naturel | 60 000 |
| GFPF | Propane | 60 000 |

| PRESSIONS D'ALIMENTATION EN GAZ | | |
|----------------------------------|------------|------------|
| | NATUREL | PROPANE |
| Pression d'alimentation minimale | 4,5" c.e. | 11,0" c.e. |
| Pression d'alimentation maximale | 14,0" c.e. | 14,0" c.e. |

| DÉGAGEMENTS MINIMAUX AUX MATÉRIEAUX COMBUSTIBLES | | |
|--|--------|------|
| | POUCES | MM |
| Plancher | * 0 | * 0 |
| Murs latéraux | 24 | 610 |
| Dessus de l'appareil jusqu'au plafond | 72 | 1830 |



3.0 INSTALLATION

AVERTISSEMENT

LORSQUE L'APPAREIL EST UTILISÉ AVEC LE TRÉPIED OPTIONNEL, IL NE DOIT PAS ÊTRE PLACÉ SUR UNE SURFACE COMBUSTIBLE NI SOUS UNE STRUCTURE COMBUSTIBLE.

L'ensemble de bûches et le brûleur sont expédiés ensemble.

Retirez l'ensemble de bûches à gaz et le brûleur, et vérifiez qu'ils ne sont pas endommagés. N'INSTALLEZ PAS de composants qui sont endommagés. Les bûches étant fragiles, vous devez les manipuler avec grand soin.

Installez l'appareil à l'endroit désiré, sur une surface de niveau et sécuritaire. Cet emplacement doit être adjacent à la conduite d'alimentation en gaz ou au réservoir.

NOTE : Les dégagements minimaux aux matériaux combustibles doivent être maintenus, voir la section « SPÉCIFICATIONS ».

Afin de pouvoir éteindre le brûleur en toute sécurité, vous devez vous assurer d'avoir un accès facile et sans obstruction à la soupape « on/off » UNE FOIS que l'appareil est installé et branché à l'alimentation en gaz.

LA SOUPAPE DE GAZ « ON/OFF » EST UTILISÉE POUR ALLUMER ET ÉTEINDRE LE BRÛLEUR.

3.1 GAZ NATUREL

Branchez la ligne d'alimentation en gaz à la soupape de gaz « on/off » de l'appareil. Assurez-vous que TOUS les raccords sont bien serrés, tournez la soupape « on/off » de l'appareil lentement à la position « on » et vérifiez pour des fuites de gaz à l'aide d'une solution d'eau savonneuse.

N'UTILISEZ PAS UNE FLAMME NUE.

3.2 PROPANE

- 3.2.1 Fixez la patte de fixation fournie à la base du réservoir. Fixez-la ensuite à la surface sur laquelle elle repose. Le réservoir devrait être sur une surface de niveau.
- 3.2.2 Assurez-vous que la soupape de la bonbonne est complètement fermée. (Tournez vers la droite pour fermer).
- 3.2.3 Vérifiez les caractéristiques de la soupape pour vous assurer qu'elle possède un filetage externe compatible. (Soupape de gaz marquée : USE WITH TYPE 1)
- 3.2.4 Inspectez le tuyau expédié avec l'appareil pour vous assurer qu'il n'est pas endommagé. N'utilisez jamais un tuyau qui est endommagé ou obstrué. Voir votre détaillant de gaz propane pour toute réparation.
- 3.2.5 Une fois l'inspection du tuyau de gaz propane terminée, branchez le bout du tuyau avec le raccord femelle au raccord mâle de la soupape de gaz « on/off » de l'appareil. Serrez les raccords à l'aide de 2 clés.
- 3.2.6 Lorsque vous branchez le régulateur à la soupape de la bonbonne, serrez l'écrou noir QCC1 à la main, dans le sens des aiguilles d'une montre, jusqu'à un blocage complet. N'UTILISEZ PAS de clé pour serrer. L'utilisation d'une clé peut endommager l'écrou et créer des conditions dangereuses.
- 3.2.7 Placez le tuyau hors des endroits où il risque d'être endommagé de façon accidentelle et hors des voies de passage pour éviter que les gens trébuchent.
- 3.2.8 Ouvrez complètement la soupape de la bonbonne (sens contraire des aiguilles d'une montre). Tournez la soupape « on/off » de l'appareil lentement à « on » et vérifiez tous les raccords pour des fuites de gaz avec une solution d'eau savonneuse avant d'allumer l'appareil. Si vous trouvez une fuite, tournez la soupape de la bonbonne à « off » et n'utilisez pas cet appareil tant que la fuite n'est pas réparée.

! AVERTISSEMENT

LORS DE LA PREMIÈRE PURGE ET LORS DES ALLUMAGES SUBSÉQUENTS, NE LAISSEZ JAMAIS LA SOUPAPE DE L'APPAREIL EN POSITION « OUVERTE » SANS AVOIR PRÉALABLEMENT PLACÉ ET ALLUMÉ L'ALLUME-FEU.

Si vous désirez fabriquer un enclos pour une bonbonne de propane, suivez les spécifications suivantes. Vous devez également vous conformer aux codes locaux.

Les enclos pour les bonbonnes de propane doivent être ventilés par des ouvertures au niveau de la soupape de la bonbonne et au niveau du plancher. L'efficacité de ventilation des ouvertures sera déterminée une fois que la bonbonne de propane sera en place. Ceci sera accompli en fonction de l'une des étapes suivantes :

3.3.1 Un côté de l'enclos doit être complètement ouvert;

OU

3.3.2 Pour un enclos à quatre côtés avec une base et un dessus :

- a)** Au moins deux ouvertures de ventilation au niveau de la soupape de la bonbonne seront nécessaires dans les murs de côté. Elles seront d'égale grandeur, situées à 180 degrés l'une de l'autre (3,14 rad) et sans obstruction. Chaque ouverture aura une section libre d'au moins 1/2 pouce carré par livre (3,2 cm²/kg) de capacité de bonbonne et pas moins de 10 pouces carrés (64,5 cm²) de section libre totale.
- b)** La ou les ouverture(s) de ventilation devra(ont) se trouver au niveau de la base et avoir une section libre d'au moins 1/2 pouce carré par livre (3,2 cm²/kg) de capacité de bonbonne et pas moins de 10 pouces carrés (64,5 cm²) de section libre totale. Si les ouvertures de ventilation au niveau de la base se trouvent dans un mur de côté, il devra y avoir au moins deux ouvertures. Le bas des ouvertures sera au niveau de la base, et le haut, pas plus de 5 pouces (127 mm) au-dessus de la base. Les ouvertures seront d'égale grandeur, situées à 180 degrés l'une de l'autre (3,14 rad) et sans obstruction.
- c)** Chaque ouverture aura des dimensions minimums pour permettre l'entrée d'une tige de 1/8" (3,2 mm) de diamètre.

3.3.3 Les soupapes de bonbonne seront facilement accessibles et à portée de la main. Une porte peut être installée sur l'enclos pour accéder à la soupape, pourvu qu'elle ne soit pas verrouillable et que l'on puisse l'ouvrir sans outil.

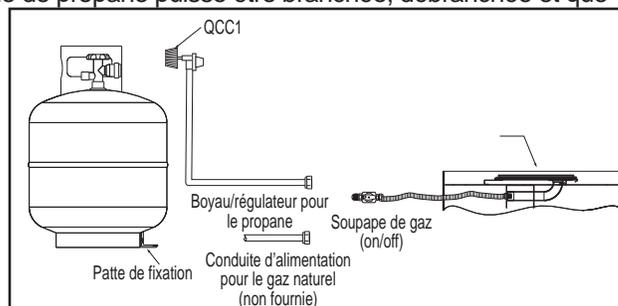
3.3.4 Il doit y avoir un dégagement minimum de 2 pouces (50,8 mm) entre la base de l'enclos et le sol.

3.3.5 La conception de l'enclos sera telle que (1) la bonbonne de propane puisse être branchée, débranchée et que les raccords puissent être inspectés et testés à l'extérieur de l'enclos; et (2) que ces mêmes raccords puissent être inspectés pour des fuites à l'intérieur de l'enceinte lorsqu'ils subissent des manipulations accidentelles durant l'installation d'une bonbonne.

3.3.6 Prenez soin d'installer la bonbonne de propane sur une surface plate et prenez des mesures pour l'immobiliser afin qu'elle ne bascule pas.

Avant d'allumer l'appareil pour la première fois,

purgez la ligne d'alimentation en gaz pour permettre à l'air emprisonné de s'échapper.



3.4 PATTE DE FIXATION DU RÉSERVOIR

3.4.1 Fixez la patte de fixation à la base du réservoir de propane à l'aide du boulon et de l'écrou fournis.

3.4.2 Serrez la vis tire-fond dans la surface de fixation en laissant environ 1/4" de filetage au-dessus de la surface.

3.4.3 Glissez le réservoir de propane en position afin que la patte de fixation glisse sous la tête de la vis tire-fond.

3.4.4 Serrez la vis tire-fond contre la patte de fixation.

3.4.5 Pour fixer le réservoir à une surface de béton, utilisez une cheville pour béton. (Non fournie)



4.0 FINITIONS

4.1 DISPOSITION DES BÛCHES/GRANULES



4.1.1 Placez la bûche de base sur le brûleur en vous assurant que la tige et le support s'insèrent dans le trou et l'encoche. La bûche de base doit reposer à plat sur la base de l'appareil.



4.1.2 Placez l'extrémité en « Y » de la bûche #1 dans l'encoche en « Y » sur la bûche de base.



4.1.3 Placez la cavité de la bûche #2 sur la tige de positionnement de la bûche de base.



4.1.4 Accrochez la bûche #3 dans l'encoche de la bûche de base.



4.1.5 Placez la bûche #4 dans l'encoche de la bûche de base et dans la cavité de la bûche #3.



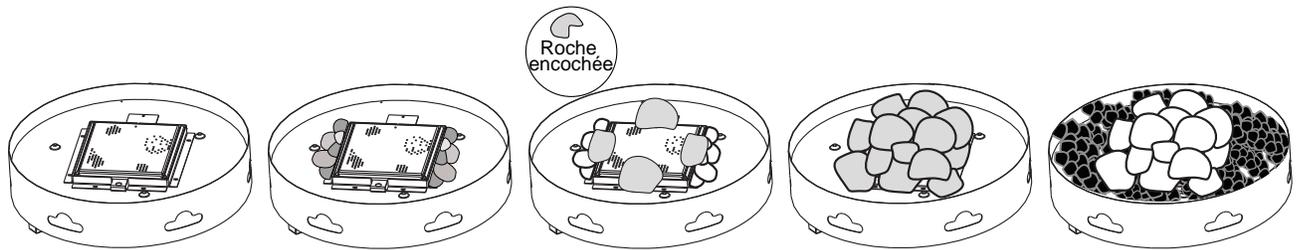
4.1.6 L'appareil est fourni avec 3 lb de pierres de lave qui peuvent toutes être versées dans l'anneau extérieur. Vous pouvez les mélanger ou les étendre en couches, en mettant le type de granules désiré sur le dessus. **NE PLACEZ PAS LES GRANULES SUR LE BRÛLEUR.**

4.2 INSTALLATION DES ROCHES MKR

! AVERTISSEMENT

NE PAS UTILISER DE VRAIES ROCHES SUR CET APPAREIL. LA CHALEUR LES FERA EXPLOSER.

- 4.2.1 Enlevez les bûches réfractaires et les pierres de lave de votre appareil.
- 4.2.2 Placez les quatre roches encochées et deux amas de roches sur le pourtour du brûleur à plateau tel qu'illustré, en vous assurant de ne pas couvrir les orifices du brûleur.
- 4.2.3 Placez les autres roches sur et autour du brûleur comme vous désirez. (Il n'y a pas de positions déterminées.)
- 4.2.4 Étalez les pierres de lave que vous avez enlevées à l'étape 1 et distribuez-les autour des pierres.



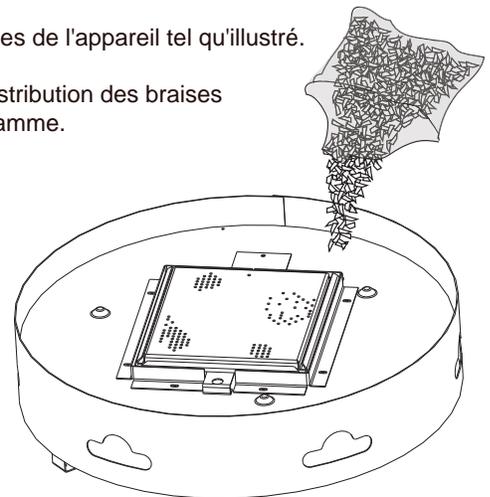
4.3 INSTALLATION DES BRAISES VITRIFIÉES

! AVERTISSEMENT

IL EST POSSIBLE QUE LES BRAISES VITRIFIÉES SOIENT COUPANTES, PORTEZ DONC DES LUNETTES DE SÉCURITÉ ET DES GANTS PROTECTEURS POUR LES MANIPULER.

NE PAS CHANGER OU SUBSTITUER LES BRAISES VITRIFIÉES FOURNIES AVEC CET APPAREIL. SI VOUS LES REMPLACEZ, UTILISEZ SEULEMENT DES BRAISES VITRIFIÉES DISPONIBLES CHEZ VOTRE DÉTAILLANT LOCAL AUTORISÉ.

- 4.3.1 Enlevez les bûches réfractaires et les pierres de lave de votre appareil.
- 4.3.2 Videz soigneusement 3 sacs de braises vitrifiées sur le support à bûches de l'appareil tel qu'illustré.
- 4.3.3 Étalez les braises uniformément au-dessus du brûleur à plateau. La distribution des braises vitrifiées au-dessus du brûleur à plateau influencera la hauteur de la flamme.



5.0 FONCTIONNEMENT



AVERTISSEMENT

SI CES INSTRUCTIONS NE SONT PAS SUIVIES À LA LETTRE, UN FEU OU UNE EXPLOSION POURRAIENT S'ENSUIVRE, CAUSANT DES DOMMAGES MATÉRIELS, DES BLESSURES CORPORELLES OU DES PERTES DE VIE.

ALLUMEZ TOUJOURS LA VEILLEUSE, QUE CE SOIT POUR LA PREMIÈRE FOIS OU LORSQUE L'APPROVISIONNEMENT EN GAZ EST ÉPUISÉ, AVEC LA PORTE VITRÉE OUVERTE OU RETIRÉE.

Lorsque le branchement de la ligne de gaz sera complété, une petite quantité d'air se retrouvera à l'intérieur de la ligne de gaz. Lorsque vous allumez le brûleur pour la première fois, quelques secondes seront nécessaires pour que l'air puisse s'échapper de la ligne de gaz. Une fois que la ligne est purgée, le brûleur s'allumera et fonctionnera comme indiqué dans le manuel d'instructions. Les allumages subséquents ne nécessiteront pas de purge à moins que la ligne de gaz ait été débranchée.

POUR VOTRE SÉCURITÉ, LISEZ CE QUI SUIT AVANT D'ALLUMER L'APPAREIL :

- A. Cet appareil doit être allumé manuellement tout en suivant ces instructions à la lettre.
- B. Avant d'allumer, sentez autour de l'appareil et près du plancher afin de vous assurer qu'il n'y a pas de fuite de gaz. Certains gaz sont plus lourds que l'air et se déposeront au niveau du plancher.
- C. N'utilisez que votre main pour tourner le bouton de contrôle du gaz. N'utilisez jamais d'outils. Si le bouton ne tourne pas manuellement, n'essayez pas de le réparer. Appelez un technicien qualifié. Forcer le bouton ou tenter de réparer le mécanisme pourrait causer un feu ou une explosion.
- D. N'utilisez pas cet appareil si une partie quelconque a été submergée. Contactez immédiatement un technicien qualifié pour l'inspecter et pour remplacer toute pièce du système de contrôle et du contrôle du gaz qui aurait été submergée.

QUE FAIRE SI VOUS DÉTECTEZ UNE ODEUR DE GAZ :

- N'allumez aucun appareil.
- Ne touchez à aucun interrupteur électrique; n'utilisez aucun téléphone dans votre immeuble.
- De la maison d'un voisin, appelez immédiatement votre fournisseur de gaz et suivez ses instructions.
- Si vous ne pouvez pas rejoindre votre fournisseur de gaz, appelez le service des incendies.

INSTRUCTIONS D'ALLUMAGE :

1. Localisez la soupape de contrôle du gaz.
2. Placez l'allume-feu près des orifices situés sur le dessus du brûleur. Allumez l'allume-feu. Pour les appareils au gaz naturel, tournez lentement la soupape de contrôle de l'appareil à « ON ». Pour les appareils au propane, tournez complètement la soupape de la bonbonne de propane vers la gauche et ensuite tournez lentement la soupape de contrôle de l'appareil à « ON ».
3. Si le brûleur ne s'allume pas avant que l'allumette s'éteigne, tournez immédiatement la soupape de contrôle du gaz à « OFF ».
4. Attendez au moins cinq (5) minutes pour que le gaz puisse s'échapper. Sentez autour de l'appareil et près du plancher afin de vous assurer qu'il n'y a pas de fuite de gaz. Si vous détectez une odeur de gaz, ARRÊTEZ! et suivez les consignes de sécurité du manuel. Répétez l'étape 2 si vous NE sentez PAS d'odeur de gaz.

POUR COUPER LE GAZ

Pour les appareils au gaz naturel, tournez la soupape de contrôle de l'appareil à « OFF ».

Pour les appareils au propane, tournez la soupape de contrôle de l'appareil à « OFF » et ensuite tournez la soupape de la bonbonne de propane vers la droite à « OFF ».

NOTE : Le régulateur de pression pour les appareils au propane est muni d'un dispositif de sécurité qui produit une situation de faible débit. Si la soupape de l'appareil est ouverte avant la soupape de la bonbonne, le débit de gaz sera réduit, produisant de très petites flammes. Pour réinitialiser ce dispositif, fermez la soupape de l'appareil, puis celle de la bonbonne de propane. Débranchez ensuite l'adaptateur du régulateur de la bonbonne puis rebranchez. Suivez les instructions d'allumage en vous assurant que la soupape de la bonbonne de propane soit ouverte avant celle de l'appareil.

6.0 ENTRETIEN

- 6.0.1** Cet appareil devrait être inspecté avant la première utilisation, et inspecté et nettoyé au moins une fois l'an par un technicien de service qualifié.
- 6.0.2** Toutes altérations apportées à l'appareil sont considérées comme DANGEREUSES et annulent toutes les garanties. Tout composant défectueux doit être remplacé par un composant recommandé par le fabricant.
- 6.0.3** Pour que l'appareil puisse fonctionner de façon adéquate, il est primordial que le comportement des flammes soit stable, c'est-à-dire qu'elles ne se détachent pas du brûleur. Comparez l'apparence des flammes avec l'illustration ci-dessous.
- 6.0.4** Sur une base périodique, retirez les bûches et examinez le brûleur. S'il est sale, nettoyez-le avec une brosse en laiton. Examinez aussi la région autour du volet d'air du brûleur. Les saletés ou les débris, tels que des toiles d'araignée ou des nids doivent être enlevés. Ceci assurera une longue durée de vie à l'appareil et un fonctionnement sans problème. Lorsque l'appareil est remis en fonction, vérifiez l'apparence des flammes avec l'illustration ci-dessous. Remettez en place les bûches tel que décrit à la section « DISPOSITION DES BÛCHES ».



- 6.0.5** Vérifiez périodiquement le tuyau d'alimentation du propane pour vous assurer qu'il n'est pas endommagé de quelque façon.

NOTE : Des dépôts de carbone peuvent se former sur les bûches à force d'utiliser l'appareil de façon très fréquente. Ce problème se produit davantage avec les appareils au propane. Nettoyez régulièrement les dépôts de carbone sur les bûches afin d'éviter des accumulations excessives. Pour nettoyer les bûches, assurez-vous que le feu est éteint, que l'alimentation en gaz est fermée et que les bûches sont refroidies. Les dépôts de carbone peuvent être enlevés avec une brosse à poil doux ou un linge. Faites attention lorsque vous nettoyez les bûches, car elles peuvent casser lorsqu'elles ne sont pas manipulées avec soin. Prenez soin de jeter les dépôts de carbone et le matériel de nettoyage de façon appropriée. Tenir éloignés des vêtements et des meubles de jardin.

Durant les mois d'hiver où le climat est particulièrement froid, nous vous conseillons de débrancher l'appareil et de le ranger dans un endroit frais et sec. N'entreposez pas la bonbonne de propane à l'intérieur. Le reste de l'année, recouvrez votre appareil pour le protéger de la pluie, de la pluie verglaçante et de la neige.

6.1 INSTALLATION À HAUTE ALTITUDE

Cet appareil au gaz est testé et approuvé pour des élévations entre 0 et 4 500 pieds au Canada et aux États-Unis.

Lorsque l'appareil est installé à des élévations dépassant 4 500 pieds (aux États-Unis), il peut être nécessaire de réduire l'indice du débit en changeant l'injecteur de brûleur existant pour un autre plus petit. L'indice du débit doit être réduit au taux de 4 % pour chaque 1 000 pieds au-delà des 4 500 pieds au-dessus du niveau de la mer, à moins que la valeur calorifique du gaz soit déjà réduite, auquel cas cette règle générale ne s'applique pas. Pour déterminer la dimension adéquate de l'injecteur, consultez le fournisseur de gaz local.

Lorsque l'appareil est installé à des élévations dépassant 4 500 pieds (au Canada), consultez les autorités locales. Consultez votre fournisseur de gaz local pour vous aider à déterminer la dimension d'injecteur adéquate pour votre endroit.

6.2 NETTOYAGE DE L'ACIER INOXYDABLE

L'acier inoxydable a tendance à s'oxyder ou à tacher en présence de chlorures et de sulfures, particulièrement dans les zones côtières ainsi que dans les environnements chauds et humides tels que les piscines et les spas. Ces taches, considérées parfois comme de la rouille, peuvent être évitées et éliminées facilement. Pour ce faire, lavez les surfaces en acier inoxydable toutes les 3 à 4 semaines ou aussi souvent que nécessaire avec de l'eau fraîche ou un nettoyant à acier inoxydable.

NETTOYAGE DE LA SURFACE EN ACIER INOXYDABLE :

N'utilisez pas de produits abrasifs ou de laine d'acier sur les pièces en acier inoxydable de votre appareil, car ils égratigneront le fini. Les surfaces doivent être nettoyées avec de l'eau chaude savonneuse quand le métal est encore chaud au toucher. Pour nettoyer les surfaces en acier inoxydable, utilisez un nettoyant sans abrasif ou à acier inoxydable et frottez toujours dans le sens du grain. Les pièces en acier inoxydable vont décolorer de façon permanente sous l'effet de la chaleur pour habituellement prendre une teinte dorée ou brune. Cette décoloration est normale et n'affectera pas la performance de l'appareil.

81.1

7.0 RECHANGES

Contactez votre détaillant pour les questions concernant les prix et la disponibilité des pièces de rechange. Normalement, toutes les pièces peuvent être commandées chez votre détaillant autorisé.

POUR UN REMPLACEMENT DE PIÈCE SOUS GARANTIE, UNE PHOTOCOPIE DE LA FACTURE ORIGINALE SERA REQUISE AFIN DE POUVOIR HONORER LA DEMANDE.

Lorsque vous commandez des pièces, donnez toujours l'information suivante :

- Modèle et numéro de série de l'appareil
- Date d'installation de l'appareil
- Numéro de la pièce
- Description de la pièce
- Fini

! AVERTISSEMENT

OMETTRE DE POSITIONNER LES PIÈCES CONFORMÉMENT À CE MANUEL OU D'UTILISER UNIQUEMENT DES PIÈCES SPÉCIFIQUEMENT APPROUVÉES POUR CET APPAREIL PEUT CAUSER DES DOMMAGES MATÉRIELS OU DES BLESSURES CORPORELLES.

*** IDENTIFIEZ LES ARTICLES QUI NE SONT PAS ILLUSTRÉS. POUR PLUS D'INFORMATION, CONTACTEZ VOTRE DÉTAILLANT AUTORISÉ.**

41.1

| COMPOSANTS | | |
|-------------|-------------|--|
| RÉF. | N° DE PIÈCE | DESCRIPTION |
| 1 | W035-0104 | ANNEAU EXTÉRIEUR |
| 1 | W035-0173 | ANNEAU EXTÉRIEUR (MODÈLE AVEC PATTES) |
| 2 | W655-0176 | SUPPORT À BÛCHES |
| 3 | W010-1030 | BRÛLEUR |
| 4 | W080-0618 | SUPPORT DE L'INJECTEUR |
| 5 | W455-0076 | INJECTEUR DE BRÛLEUR - PL #43 |
| 5 | W455-0077 | INJECTEUR DE BRÛLEUR - GN #25 |
| 5 | W455-0079 | INJECTEUR DE BRÛLEUR « orifice ajustable » - GN #60 |
| 5 | W455-0080 | INJECTEUR DE BRÛLEUR « orifice ajustable » - PL #60 |
| 6 | GL-640 | ENSEMBLE DE BÛCHES |
| 7 | W135-0189 | BÛCHE DE BASE |
| 8 | W135-0190 | BÛCHE #1 |
| 9 | W135-0191 | BÛCHE #2 |
| 10 | W135-0192 | BÛCHE #3 |
| 11 | W135-0193 | BÛCHE #4 |
| 12 | W175-0210 | BOYAU FLEXIBLE avec SOUPAPE D'ARRÊT - acier inoxydable |
| 13 | W530-0023 | BOYAU/RÉGULATEUR (MODÈLES PL SEULEMENT) |
| 14 | W530-0024 | RÉGULATEUR POUR LE GAZ NATUREL (MODÈLES GN SEULEMENT) |
| 15 | W550-0005 | GRANULES DE PIERRES DE LAVE |
| ACCESSOIRES | | |
| RÉF. | N° DE PIÈCE | DESCRIPTION |
| 16 | W320-0014 | GRILLAGE DE SÉCURITÉ |
| 17* | PFS | GRILLAGE DE SÉCURITÉ |
| 18* | MKRY | ROCHES DE RIVIÈRE GRISES |
| 18* | MKRM | ROCHES DE RIVIÈRE MULTICOLORES |
| 19* | MKGC | BRAISES VITRIFIÉES - TRANSPARENTES |
| 19* | MK GK | BRAISES VITRIFIÉES - NOIRES |
| 19* | MKGB | BRAISES VITRIFIÉES - BLEUES |
| 19* | MKGR | BRAISES VITRIFIÉES - ROUGES |
| 19* | MKGA | BRAISES VITRIFIÉES - AMBRE |

